

CONSEIL DE DISCIPLINE

Secrétariat du conseil de discipline

TIRAGE AU SORT DES REPRÉSENTANTS DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES OU DE LEURS ÉTABLISSEMENTS PUBLICS SIEGEANT EN CAP ET CCP

CONSEILS DE DISCIPLINE 2026

La procédure disciplinaire fait obligation d'organiser le tirage au sort des représentants des collectivités ou de leurs établissements publics affiliés siégeant aux CAP ou en CCP afin de définir s'ils seront titulaires ou suppléants lors des conseils de discipline.

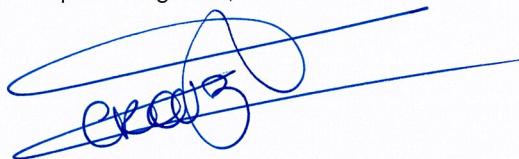
Le Président du Conseil de discipline, organise les tirages au sort de chaque commission, le :

**Jeudi 22 janvier 2026 à 9H30,
Centre Départemental de Gestion de Loir-et-Cher,
3 Rue Franciade, 41260 LA CHAUSSEE-SAINT-VICTOR**

Ces tirages au sort ont vocation à s'appliquer respectivement aux conseils de discipline de chaque CAP et de la CCP qui se dérouleront sur l'année 2026.

Fait à La Chaussée-Saint-Victor, le 8 janvier 2026

Pour le Président du Conseil de Discipline et
par délégation,



La secrétaire du Conseil de Discipline,
Virginie EVE-CROUZET